

LICENCE USAGE COMMERCIAL

PRELABLE :

Cette licence est accordée sous droit français (Code de la Propriété intellectuelle). Elle complète les Conditions générales d'utilisation (CGU) que vous acceptez dès lors que vous utilisez le site Agencevekha.com, et définit les droits de diffusion et de reproduction dont vous disposez en achetant et téléchargeant le fichier numérique d'une photographie sur Agencevekha.com et dont l'auteur est Valérie Koch.

L'acheteur acquiert des droits de reproduction et de représentation d'une photographie en contrepartie du paiement en ligne d'un montant fixé par l'auteur (Valérie Koch) selon l'utilisation prévue de l'image, et mentionné sur Agencevekha.com en vis-à-vis de la photographie. Lorsque ce montant est crédité sur le compte bancaire de l'auteur (Valérie Koch), l'acheteur accède au téléchargement du fichier numérique correspondant à la photographie.

Les photographies que vous trouverez sur Agencevekha.com ne sont jamais libres de droits et l'auteur (Valérie Koch) garantit être titulaire des droits d'auteur cédés.

La paternité d'une œuvre est inaliénable. «L'auteur d'une œuvre de l'esprit jouit sur cette œuvre, du seul fait de sa création, d'un droit de propriété incorporelle exclusif et opposable à tous». Article L. 111-1 du code de la propriété intellectuelle.

L'achat des droits ne dispense pas de citer l'auteur (exemple : "crédit photo Valérie Koch"). «L'auteur jouit du droit au respect de son nom, de sa qualité et de son œuvre». Article L. 121-1 du code de la propriété intellectuelle. L'absence de signature, la signature erronée ou la signature non identifiable, donnera lieu au paiement d'une indemnité au moins égale au double du coût du fichier indiqué sur Agencevekha.com.

Les reproductions, les transmissions, les modifications, les réutilisations sur un support papier ou informatique des photographies reproduites sur Agencevekha.com ne sont pas autorisées, hors contrepartie d'achat du fichier numérique (si disponible à l'achat) avec sa licence correspondante (usage éditorial ou commercial) téléchargeable sur Agencevekha.com (lien dans le menu achat en vis-à-vis de la photographie). L'utilisateur qui ne dispose pas de l'autorisation de l'auteur (Valérie Koch, titulaire des droits d'auteur) pour utiliser une œuvre commet un acte de contrefaçon. Il s'expose à être condamné à payer des dommages et intérêts en réparation du préjudice subi et à des sanctions pénales (peine encourue de 3 ans d'emprisonnement, 300 000 euros d'amende).

A - TYPE D'UTILISATION

1/ Reproduction commerciale

La reproduction de la photographie totale ou partielle est autorisée dans un catalogue commercial, sur un dépliant commercial, sur une affiche, sur un flyer, sur un kakémono, sur une banderole, sur un véhicule, sur un mur, dans un livre, dans un calendrier, sur une carte postale, sur un mug, sur une carte de visite, sur une carte de vœux, sur un carton d'invitation, sur du papier à en-tête, sur un autocollant, sur un tapis de souris, sur un t-shirt, sur un foulard, sur un sac, sur du tissu d'ameublement (coussins, rideaux, nappes, etc) dans la limite des conditions d'exploitation et de la durée d'utilisation. Si l'acheteur souhaite reproduire la photographie sur un support non présent dans la liste ci-dessus, il doit contacter l'auteur qui déterminera s'il doit accorder l'autorisation ou non.

La représentation de la photographie au public par une présentation publique, une projection publique, une télédiffusion, une diffusion multimédia (tous supports, par exemple : CD, DVD, écrans, liens Web, partages Web, etc) est autorisée dans la limite des conditions d'exploitation et de la durée d'utilisation.

B - CONDITIONS D'EXPLOITATION

Seuls sont valables les droits de reproduction, de représentation et de divulgation consentis par l'auteur (Valérie Koch), à l'exclusion de tout autre.

Toute utilisation commerciale et/ou privée hors du cadre défini dans le paragraphe A est interdite.

La cession gratuite et/ou payante de la photographie acquise par l'acheteur à un tiers est formellement interdite.

La réutilisation de la photographie est autorisée dans la limite de la durée d'utilisation indiquée au paragraphe C.

La modification de la photographie est autorisée dans le respect de son esprit et dans les limites suivantes : qu'elle soit raisonnable (recadrage, couleurs, contrastes), qu'elle ne détourne pas la photographie de sa signification initiale, qu'elle ne porte pas préjudice à l'auteur (Valérie Koch) ou à toute autre personne figurant sur la photographie et dont l'auteur (Valérie Koch) a obtenu l'autorisation d'exploitation du droit à l'image. L'auteur (Valérie Koch) se réserve le droit d'agir contre une utilisation ou une modification de la photographie qu'il estimerait irrespectueuse, ou une utilisation qui porterait atteinte au droit à l'image ou à l'intégrité morale des personnes représentées.

La mention du nom de l'auteur (Valérie Koch) doit obligatoirement accompagner toute reproduction, représentation, diffusion de la photographie, de manière indissociable.

L'auteur (Valérie Koch) décline toute responsabilité en cas de non-respect des légendes fournies. Dans le cas où l'article d'accompagnement ou la légende seraient erronés et/ou diffamatoires, la responsabilité du diffuseur, de l'éditeur et de l'auteur de l'écrit est en cause, à l'exclusion de celle de l'auteur (Valérie Koch).

C - DURÉE D'UTILISATION

La cession des droits d'auteurs de la photographie est accordée par l'auteur (Valérie Koch) sans exclusivité à l'acheteur de la photographie, pour une durée de un (1) an. Si l'acheteur souhaite utiliser la photographie pour une durée supérieure, il doit prendre contact avec l'auteur (Valérie Koch) pour obtenir un tarif adapté ou renouveler son achat au terme de la durée d'un an.

E - TERRITOIRE GÉOGRAPHIQUE

L'utilisation sur les supports web, audiovisuels et imprimés est consentie pour les territoires d'Afrique, d'Amérique, d'Asie, d'Europe et d'Océanie.

F - LITIGE

Tout litige, quant à l'interprétation et l'exécution de la présente licence, relèvera des tribunaux français.